

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
11–13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(ci-après le «Fonds»)

Luxembourg, le 13 mars 2020

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du Fonds (le «Conseil d'administration») souhaite vous informer que la société de gestion du Fonds a délégué l'exercice des droits de membres liés aux placements des compartiments Vontobel Fund – mtX Sustainable Asian Leaders (ex Japan), Vontobel Fund – mtX Sustainable Emerging Markets Leaders et Vontobel Fund – Smart Data Equity (les « Compartiments ») à Hermes Equity Ownership Services Limited («Hermes»), une société spécialisée dans l'exercice de tels droits.

Les droits de membres sont exercés sur la base des principes stipulés par la société de gestion. Ces principes sont compatibles avec la politique d'investissement durable suivie par les Compartiments. L'exercice des droits de membres englobe aussi bien l'exercice des droits de vote et d'élection que l'engagement actif. On entend par engagement actif un dialogue actif et constructif avec les entreprises dans lesquelles le Compartiment investit. L'objectif à moyen et long terme du vote et de l'engagement actif est de parvenir à des améliorations dans la gouvernance d'entreprise et dans les domaines des activités durables et de la responsabilité sociale, éthique et environnementale, etc. et d'accroître ainsi potentiellement la valeur actionnariale pour l'investisseur.

En rémunération de ses services, Hermes perçoit des commissions qui sont estimées à environ 0,05 % par an des actifs nets du Compartiment concerné et qui sont imputées à ce dernier. En fonction de l'étendue des activités de Hermes, les commissions effectivement facturées au Compartiment au cours d'un exercice peuvent être supérieures ou inférieures au montant estimé.

L'engagement de Hermes n'occasionne aucun changement au niveau de l'objectif, de la politique et de la stratégie d'investissement des Compartiments.

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs conseillers juridiques, financiers et/ou fiscaux s'ils ont des questions concernant ces modifications.

La dernière version du prospectus peut être obtenue gratuitement au siège social du fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration